

# ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 31 MAI 2024

## Procès-verbal établi par la Commission de Surveillance des Elections

Membres : MM. Lucion, Lombard, Nicole.

Excusés : MM. Chanot et Hutin.

Le Président et les membres de la commission de surveillance des élections

### Déclarent :

- 1) que la liste présentée par M. Daniel FAY est arrivée au District Meusien de Football par courriel le 23 avril 2024, soit trente (30) jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale élective comme prévu dans les statuts.
- 2) Que les candidats présentés répondent tous aux critères d'élections prévus dans les statuts.
- 3) Que la commission a constaté que le quorum de l'Assemblée Générale était atteint puisque il y a 24 clubs présents ou représentés pour un total de 136 voix par rapport à un maximum de 202 voix possible pour 42 clubs au total.
- 4) Que la commission des élections a constaté la parfaite régularité du déroulement de ces élections.
- 5) Que les résultats peuvent être proclamés :

- Liste présentée par Daniel FAY : 115 voix pour sur 136 voix exprimées.

La liste de M. Daniel FAY est élue avec un pourcentage de 84.56 % des voix exprimées.

La délégation du district pour les AG de la LGEF est également élue :

- Daniel FAY (titulaire), Jean-Pol HENRY (suppléant) : 101 voix sur 136 voix, soit 74.26 %.
- Francis LIGER (titulaire), Marie-Rose KAUFMANN (suppléante) : 104 voix sur 136 voix, soit 76.47 %.
- Jean-Luc EVRARD (titulaire), Stéphane HUTIN (suppléant) : 109 voix sur 136 voix, soit 80.14 %.
- Christian LOUIS (titulaire), Sandrine THIRIOT (suppléante) : 104 voix sur 136 voix, 76.47 %.

Le président de la commission,  
Davy LUCION